



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

55 Bd Docteur Valois
38140 RENAGE

Nombre de Conseillers

En exercice 27

Présents : 16

Votants : 22

Dont procurations : 6

OBJET : Attribution des subventions aux associations

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le huit novembre à 19 heures, s'est réuni le Conseil municipal de la ville de Renage,
Dûment convoqué en session ordinaire, à la salle Pierre Girerd du Centre socioculturel, sous la présidence de Madame Amélie Girerd, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 31 octobre 2022

Présents (es) : MM. GIRERD – CORONINI – WILT - DONNET - PONZONI – SEGUI - BERTONA – ROYBON – TODESCHINI - IDELON – LITAUD – THERON - NAVARRO – JANON – RAZAFINJATOVO – VEUTHAY.

Procurations :

M. ECOSSE donne procuration à M. CORONINI
Mme SPOSITO donne procuration à Mme TODESCHINI
Mme DE LOS RIOS donne procuration à Mme BERTONA
Mme SOLEILHAC donne procuration à Mme GIRERD
M. PEREZ GIRALDEZ donne procuration à Mme WILT
Mme PERRIOLAT donne procuration à Mme PONZONI

Excusé (ées) :

Mme BOULAÏD – MM. BASSEY – CANFORA - FENOLI

Absent (es) :

M. BLOUZARD

M. Bruno CORONINI est désigné secrétaire de séance.

Invitée par Madame le Maire, Madame Pascale Ponzoni, adjointe en charge de la Vie associative et sportive, rappelle que lors du vote du budget annuel, une somme globale est votée pour l'attribution de subventions aux associations et que cette somme est répartie entre les associations.

Ces dernières doivent faire une demande de subvention au moyen d'un dossier de présentation.

Différents critères sont examinés par la commission dont, entre autres, le nombre de licenciés ou d'adhérents, la répartition adultes-enfants, les manifestations organisées par l'association sur et pour la commune au bénéfice des Renageois, la capacité de l'association à trouver d'autres sources de revenus.

Après examen des dossiers, il est proposé au Conseil municipal de voter les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	Subventions 2022 (en Euros)	ASSOCIATIONS	Subventions 2022 (en Euros)
Amicale Canine Terres Froides	150€	Méli Mélo	400€
Amicale du Personnel	6 650€	Natation ASR	350€
Aramhis	500€	Les oiseaux rares	150€
Basket ASBBIR	1000€	Rugby USRR	7 250€
Les Branchés du Théâtre	350€	Sou des écoles	1 550€
Chœur Val de Fure	250€	Stretching	150€
Country road 38 Renage	250€	Ten'dances	1 500€
La Crieloise	300€	Tennis club renageois	3 400€
Le Don du Sang	250€	L'UNRPA-Club sérénité	1 600€
Echo de la Fure	3 000€	Volley	300€
Fnaca	150€		
Les Jardins familiaux	150€	DDEN	150€
		TOTAL	28 900€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- **D'ACCORDER** aux associations renageoises les subventions désignées ci-dessus, pour un meilleur fonctionnement de leurs activités ;
- **DE DIRE** que la dépense ainsi occasionnée, **soit 28 900 €**, sera réglée à partir du crédit ouvert au compte 6574 du budget de l'exercice en cours.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Le Maire,



Amélie GIRERD

- Transmis au représentant de l'Etat le : 15 novembre 2022
- Publié le : 15 novembre 2022